



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25018967\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**23 JAN. 2025**

DU BRABANT WALLON  
Greffe

N° d'entreprise : **0890 201 662**

Nom

(en entier) : **La Résidence du Parc**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue des Sapins 27, 1390 Grez-Doiceau**

**Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - Constatation du remplacement du représentant permanent de Colisée Belgium SA**

I. Il suit du PV de l'assemblée générale du 14/04/2023:

Les actionnaires prennent connaissance de la démission, avec effet à ce jour, de

- Ventu SRL, administrateur, représentée par son représentant permanent, Monsieur Frank Verschueren
- Man in Motion SRL, administrateur, représentée par son représentant permanent, Monsieur Guido Perremans
- Armonea SA, administrateur, représentée par son représentant permanent, Monsieur Jannes Verheyen

L'assemblée générale décide ensuite d'accorder la décharge provisoire à la société Ventu SRL, représentée par son représentant M. Frank Verschueren et à la société Man in Motion BV, représentée par son représentant permanent M. Guido Perremans et à Armonea SA, représentée par son représentant permanent M. Jannes Verheyen pour l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs de la Société, sous réserve d'une décision contraire prise lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des membres qui délibérera et décidera de l'approbation des comptes annuels de la Société.

**4.2. Nomination d'administrateur**

L'assemblée générale des membres décide de nommer en tant qu'administrateur, avec effet à ce jour :

- La société Colisée Belgium SA, avec siège social à Place Marcel Broodthaers 8, 1060 Bruxelles, inscrite dans le registre des personnes morales sous le numéro 0723.858.144, avec M. Guido Perremans en tant que représentant permanent
- Colisée International SA, avec siège social à rue Pierre Charron 68, 75008 Paris, France, inscrite dans le K-Bis sous le numéro 803.905.223, avec Mme Christine Jeandel en tant que représentant permanent

et ceci jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2028.

Le mandat de cet administrateur ne sera pas rémunéré

**4.3. Composition organe de gestion**

Suite aux décisions prises, l'assemblée générale des membres établit que l'organe de gestion est composé, à partir d'aujourd'hui, comme suit :

- Colisée Belgium SA, ayant Mr. Guido Perremans en tant que représentant permanent
- Colisée International SA, ayant Mme Christine Jeandel en tant que représentant permanent

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

#### 4.4 Procuration spéciale

Ensuite, l'assemblée générale décide de désigner Monsieur Jannes Verheyen comme mandataire spécial, agissant individuellement et avec droit de substitution, pour accomplir toutes les formalités relatives aux résolutions susmentionnées, en ce compris, entre autres, la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal des sociétés compétent en vue de la publication aux Annexes du Moniteur belge et de l'adaptation à la Banque-Carrefour des Entreprises.

#### II. Le procès-verbal du Conseil d'administration tenu le 22 août 2024 montre que:

Le Conseil d'administration constate le remplacement de Monsieur Guido Perremans par Monsieur Yves Remy, faisant élection de domicile au siège social de l'association, en tant que représentant permanent de Colisée Belgium SA, ayant son siège social Place Marcel Broodthaers 8 South Center Titanium, 1060 Bruxelles, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0723.858.144 dans le cadre de l'exercice de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration donne procuration spéciale à Madame Stephanie Van Engelant et à Monsieur Jannes Verheyen, agissant seul, en vue d'entreprendre chaque démarche utile ou nécessaire en vue de faire publier la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Jannes Verheyen  
Mandataire

**BELGIË**  
IDENTITEITSKAART

**BELGIQUE**  
CARTE D'IDENTITE

**BELGIEN**  
PERSONALAUSWEIS

**BELGIUM**  
IDENTITY CARD

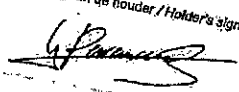
**Naam / Name**  
Voornamen / Given names  
**Perremans Guido**

**Geburtsplaats en -datum / Place and date of birth**  
Dendermonde 29 FEB 1968

**Nationaliteit / Nationality**  
BELG

**Kaartnr. / Card No**  
592-0878347-93

**Geldig van - tot / Valid from - until**  
30.03.2015 - 30.03.2025

**Handtekening van de houder / Holder's signature**  


**Geslacht / Sex**  
M





\_\_\_\_\_

[illegible]

11

111

Одобрено

7.10.2017/38

IDBEL592087834<7935<<<<<<<<<<  
6802295M2503309BEL680229419560  
PERREMANS<<GUIDO<<<<<<<<<<<<<